

COMMUNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE

LAMAZIÈRE-BASSE



Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

Lamazière-Basse, le 11 septembre 2025,

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil municipal ordinaire qui aura lieu :

Le samedi 20 septembre 2025, à 10h,

Salle du Conseil, à la mairie.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Modification du RIFSEEP
2. Mise en œuvre de la participation employeur en matière de protection sociale complémentaire – risque santé – convention de participation avec le CDG 19
3. Modification du tableau des emplois – création d'un poste
4. Transfert du bien de section d'Arcan
5. Transfert du bien de section de Bouix
6. Transfert des biens de section du Bos
7. Transfert des biens de section du Four
8. Transfert du bien de section de La Forêt
9. Transfert des biens de section des Bordes
10. Transfert du bien de section de Montsour
11. Transfert du bien de section de Traux
12. Aides financières – voyages scolaires
13. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable (RPOQS)
14. Rattrapage d'amortissement – annule et remplace

❖ Questions diverses

Les dossiers correspondants sont consultables en mairie.

Bien cordialement,

Le maire,

Jean-Pierre DELBÈGUE.



Pièces jointes :

- Formulaire de procuration
- Note de synthèse
- Rapport d'activité du SPANC 2024
- Rapport d'activité des ordures ménagères 2024
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable

Mairie de Lamazière-Basse – 1, place de la Mairie – 19160

N° tél. : 05.55.95.88.79 - E-mail : mairie@lamazierebasse.fr